



Commission économique pour l'Afrique

Note d'information de la CEA, 2004

Juillet 2004
Addis-Abeba

Les publications de la CEA sont affichées sur le site suivant:

<http://www.uneca.org>

Vous pouvez également les commander en contactant:

Publications
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)

Téléphone: 251-1-44 37 70
Télécopie: 251-1-51 03 65

Courriel: ecapubs@uneca.org ou ecainfo@uneca.org

Photos de couverture: CEA/A.Fiorente, P. Macdiamid-Africa-Photo.com, USAID

Graphisme de la couverture: DSCOPE
Mise en page: l'Équipe de communication de la CEA

Table des matières

Abréviations et sigles	v
Avant-propos.....	vii
A propos de la CEA.....	xi
1. Résultats obtenus par la CEA depuis juin 2003	1
Travaux de recherche sur les politiques et activités de plaidoyer.....	1
Partage des connaissances et renforcement des capacités	4
Établir l'agenda et promouvoir le dialogue	6
2. Activités prioritaires, 2004-2006	11
Analyse et suivi des résultats de l'Afrique en matière de développement	11
Rapport économique sur l'Afrique	11
État de l'intégration régionale en Afrique.....	11
Rapport sur la gouvernance en Afrique	12
Rapport sur les femmes en Afrique	12
Rapport sur le développement durable en Afrique	12
Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau de l'Afrique	13
Performances des dirigeants africains pour une meilleure santé.....	13
Appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.....	13
Analyse de la pauvreté et de la politique sociale et renforcement des capacités.....	13
Suivi des progrès accomplis par l'Afrique pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.....	14
Groupe africain de réflexion sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté	14
Intégration des femmes.....	14
Renforcer et améliorer les capacités statistiques.....	15
Secteur privé, commerce et intégration régionale	16
Libérer le potentiel du secteur privé en Afrique	16
Promouvoir le commerce par la recherche sur les politiques et le renforcement des capacités	17
Promouvoir l'intégration régionale	18
Technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement	19

Développement durable	20
Science, technique et innovation.....	20
Sécurité alimentaire et gestion durable des ressources	21
Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA)	22
Programme de recherche.....	23
Mobilisation des gouvernements	24
3. Principales stratégies pour une meilleure efficacité.....	25
Renforcement du dialogue et des partenariats	25
Forum pour le développement de l'Afrique (ADF)	25
Consultations avec les institutions des Nations Unies œuvrant en Afrique...	26
La Grande Table	26
Examens conjoints de l'efficacité des activités de développement	27
Partenariat stratégique avec l'Afrique (PSA).....	27
Organisations de la société civile (OSC)	27
Communication et partage des connaissances	28
Réseaux thématiques.....	28
Renforcement institutionnel et réformes	29
Le Programme de renforcement institutionnel	29
Suivi et évaluation pour des travaux de qualité.....	30

Abréviations et sigles

ADF	Forum pour le développement de l’Afrique
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d’Afrique subsaharienne
BafD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l’Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d’Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
CVGA	Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique
CRDI	Centre de recherche et de développement international
DSRP	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ePol-NET	Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques
IDEP	Institut africain de développement économique et de planification
IDISA	Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IDE	Investissement direct étranger
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement

ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PSA	Partenariat stratégique avec l'Afrique
PRI	Programme de renforcement institutionnel
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCEE	Système de comptabilité environnementale et économique intégrée
SFI	Société financière internationale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine

Avant-propos

L'année prochaine, diverses réunions offriront à l'Afrique l'occasion de plaider sa cause et de relancer l'aide internationale au développement du continent. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) est bien placée pour faire avancer cet agenda et elle est déterminée à le faire.

Par exemple, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement fait l'objet d'un important examen. Nous devons, à cette occasion, présenter notre propre évaluation des progrès accomplis en ce qui concerne les engagements pris par les pays africains de mettre en œuvre des politiques nationales judicieuses et d'instaurer la bonne gouvernance, et ceux pris par la communauté internationale de rendre son assistance plus efficace. Lors de l'examen, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, des progrès accomplis pour relever les défis que constituent les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'Afrique devrait également parler d'une seule voix et indiquer clairement ce qu'elle a réalisé jusqu'ici et ce qu'elle doit faire pour atteindre ces Objectifs.

En outre, en 2005, le Royaume-Uni assurera la présidence du G-8 et de l'Union européenne. Le Premier Ministre britannique, M. Tony Blair, s'est engagé à inscrire l'Afrique à l'ordre du jour des importantes réunions que tiendront ces instances. Par ailleurs, il a créé la Commission pour l'Afrique, dont j'ai l'honneur d'être membre, avec d'autres éminentes personnalités africaines telles que le Président de la Tanzanie, M. Benjamin Mkapa, le Premier Ministre de l'Éthiopie, M. Meles Zenawi, le Ministre des finances de l'Afrique du Sud, M. Trevor Manuel et Mme Anna Tibaijuka, Directeur exécutif du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT). Ce groupe étudiera l'année prochaine les problèmes bien connus liés au sous-développement du continent. Il élaborera un programme pour mettre l'Afrique sur la bonne voie et lui permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport de la Commission pour l'Afrique, ainsi que le plan d'action prioritaire, sera publié en avril prochain.

Toujours en 2005, le monde entier réfléchira sur les dix années qui se sont écoulées depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing, ce qui nous donnera une occasion idéale de présenter notre évaluation objective de la promotion de l'égalité des sexes en Afrique. Enfin, la CEA a déjà participé, avec le secrétariat du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et divers partenaires, à des missions d'évaluation préliminaire au Ghana, à Maurice et au Rwanda, trois

des vingt-trois pays qui ont ratifié le Mécanisme d'évaluation intra-africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il ne fait aucun doute que la Commission a encore beaucoup à apporter à ce processus historique.

Il s'agit là de quelques-uns des défis que nous devons relever. Cette deuxième édition de la Note d'information de la CEA a pour objet d'informer nos collaborateurs et partenaires des succès obtenus et des projets que nous nourrissons, en vue d'importants événements internationaux et compte tenu des besoins de l'Afrique. Comme vous vous le rappelez sans doute, dans l'édition de l'année dernière, nous présentions, de façon générale, la Commission économique pour l'Afrique, organisme régional de l'ONU créé il y a quarante-six ans, en tant qu'organe subsidiaire du Conseil économique et social de l'ONU, chargé de promouvoir le développement économique et social de ses 53 États membres et des communautés économiques régionales du continent. En s'appuyant sur ses six divisions techniques, la Commission effectue des travaux de recherche, analyse des politiques, mène des activités de plaidoyer et d'assistance technique, et s'efforce de dégager un consensus sur les principaux défis que doit relever l'Afrique. Ses cinq bureaux sous-régionaux situés à Kigali, Lusaka, Niamey, Tanger et Yaoundé jouent un rôle essentiel car ils assurent la liaison entre les activités du siège et la formulation de politiques au niveau sous-régional.

Pour l'avenir, je peux vous assurer que la Commission est en mesure d'apporter une contribution concrète et d'encourager l'adoption de positions claires qui contribueront à éclairer et à orienter les décisions sur toutes les questions susmentionnées et à répondre aux nombreux autres besoins complexes des gouvernements et des peuples africains. Dans la dernière édition de la Note d'information, nous avons présenté de façon détaillée l'important processus de réforme que la CEA a entrepris en 1996 pour transformer l'organisation en un centre d'excellence solide et apprécié dans le domaine de l'analyse des politiques. Je sais que nous avons plus que jamais les moyens de nos ambitions, ce qu'a confirmé, en termes clairs, un groupe d'experts indépendants chargé de l'étude extérieure du travail de la Commission qui a évalué, durant l'année écoulée, l'ampleur et la profondeur du processus de restructuration de la CEA. La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui s'est tenue en mai 2004 à Kampala, a reconnu le rôle de premier plan que joue la Commission. Les ministres ont, à cette occasion, souligné que la CEA est maintenant une voix autorisée en ce qui concerne la formulation de politiques sur le continent.

Pour ce qui est de notre programme de travail actuel, il y a une certaine continuité dans nos activités de recherche et de plaidoyer d'une année sur l'autre. Toutefois, nous avons mis fin à un certain nombre d'initiatives qui étaient arrivées à terme. De même, nous avons également lancé plusieurs activités nouvelles qui se concrétiseront dans un avenir proche. Ainsi, dans les pages suivantes, je présenterai brièvement dans le chapitre premier nos principales réalisations depuis juin 2003 et, dans le deuxième chapitre, certains de nos projets entrepris récemment en vue d'approfondir le travail dans certains domaines stratégiques au cours des trois prochaines années. Enfin, dans le troisième chapitre, nous présentons les moyens stratégiques qui nous permettront d'atteindre nos objectifs.

Nous ne pouvons nous permettre de laisser passer aucune de ces occasions, car nous travaillons en partenariat. Le NEPAD a clairement défini les priorités de l'Afrique et l'Union africaine, qui a trouvé un nouveau souffle, nous montre concrètement la voie à suivre. Je serai heureux de vous donner de plus amples informations sur chacune des questions figurant dans le présent document, de continuer à échanger des vues avec vous et d'étudier des moyens novateurs pour mieux servir le continent.

Je vous prie, également, de bien vouloir consulter notre site web: www.uneca.org.

Le Secrétaire exécutif de la CEA
K. Y. Amoako
Addis-Abeba, juin 2004.

À propos de la CEA

Créée en 1958, la CEA est l'une des cinq commissions régionales qui relèvent, administrativement, du Siège de l'ONU. En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses 53 États membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. Elle fait rapport au Conseil économique et social de l'ONU.

La Commission comporte six divisions organiques chargées de l'exécution des programmes: gestion du développement; politique économique et sociale; genre et développement; information pour le développement; développement durable; commerce et intégration régionale. Cinq bureaux sous-régionaux enrichissent ce programme de travail par une perspective sous-régionale et appuient la diffusion. Ainsi structurée, la CEA met en œuvre plusieurs moyens et services pour appuyer ses États membres.

Analyse des politiques et plaidoyer

Les travaux d'analyse à portée concrète occupent une place centrale dans les activités de la CEA. Ainsi, la Commission préconise des mesures concernant des questions de développement critiques, en vue de promouvoir les initiatives et les réformes nécessaires au progrès économique et social de l'Afrique. Le plaidoyer vise une audience interne et externe. En Afrique, il consiste à promouvoir des politiques appropriées et à diffuser les meilleures pratiques dans le domaine du développement économique et social. Une grande partie des activités de plaidoyer de la CEA consiste à encourager la coopération et l'intégration régionales en aidant les États membres à consolider les relations intra régionales et à établir et renforcer les organisations et institutions sous-régionales. Pour ce faire, la CEA s'appuie systématiquement sur les activités d'autres sources de connaissance et d'expertise, qui apportent leur contribution à son travail d'analyse et à l'examen par les pairs des activités en cours, qui assurent la diffusion des activités menées à terme et qui font office d'agents de plaidoyer. Les institutions nationales et régionales africaines de recherche, les chercheurs et les professionnels du développement en Afrique, notamment, participent à cette approche.

Recherche d'un consensus autour des principaux défis auxquels l'Afrique fait face

La CEA joue un rôle crucial dans la recherche d'un consensus sur les importants problèmes de développement qui se posent à l'Afrique et dans l'élaboration d'approches et de positions communes à l'Afrique, sur la base desquelles la communauté internationale s'engage ensuite. Son mandat ainsi que sa capacité de rassembler des décideurs de haut niveau et d'autres acteurs du développement sont déterminants, comme l'ont illustré récemment la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et le Forum pour le développement de l'Afrique.

Pour donner régulièrement une impulsion nouvelle à ses travaux, et à la suite des efforts concertés déployés pour rationaliser ses organes directeurs, la Commission réunit des comités chargés des questions suivantes: femmes et développement; information pour le développement; développement durable; développement humain et société civile; commerce, coopération et intégration régionales. Ces réunions rassemblent des décideurs, ainsi que d'autres acteurs du développement de premier plan pour qu'ils orientent les activités de la CEA sur des thèmes spécifiques. Des réunions de comité similaires sont organisées par les cinq bureaux sous-régionaux de la Commission à des fins de cohérence. Des réunions d'experts rassemblant moins de participants sont également organisées régulièrement pour partager les normes et les meilleures pratiques, et à des fins de plaidoyer.

Assistance technique

Pour aider à la conception et à la mise en œuvre de politiques et de programmes destinés à réaliser des objectifs de développement bien définis, la CEA fournit également une assistance technique et des conseils aux pays africains ainsi qu'aux communautés économiques régionales (CER). Cette assistance est apportée selon diverses modalités, notamment des services consultatifs régionaux fournis sur demande, des ateliers et séminaires de formation, des programmes de bourses et des stages pratiques qui font appel à des universitaires et à des chercheurs invités. Pour fournir cette assistance, la Commission dispose non seulement d'un personnel chargé de l'analyse mais aussi d'une équipe d'experts composée de conseillers régionaux qui donnent des conseils spécifiques, sur demande.

Soutien aux activités des sous-régions

Les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA à Kigali, Lusaka, Niamey, Tanger et Yaoundé constituent le lien vital entre les travaux analytiques à caractère concret émanant du siège et la capacité des États membres en matière d'harmonisation des politiques macroéconomiques et sectorielles élaborées aux niveaux national et sous-régional. Ils s'occupent de préparer, au niveau sous-régional, des réunions régionales majeures et assurent le suivi sous-régional des conférences mondiales. Ils diffusent également les travaux d'analyse de la CEA – par le biais d'ateliers, de formations, de collecte de données et de partage des connaissances. Pendant les trois prochaines années, l'accent sera mis sur des activités à fort impact, concernant des

questions dont les pays africains ont fait une priorité pour leurs sous-régions respectives, notamment le commerce, les infrastructures, l'intégration des questions de genre, le VIH/sida, l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'environnement, ainsi que la reconstruction et le développement des pays sortant d'un conflit.

Les CER sont les principaux clients de la CEA au niveau sous-régional. La Commission et ses bureaux sous-régionaux travaillent donc en étroite collaboration avec les principales CER pour harmoniser leur composition, renforcer leurs politiques et asseoir leur capacité technique dans la perspective de l'intégration régionale. Les bureaux sous-régionaux accordent également une place grandissante à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et au renforcement du partenariat entre l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAfD), les autres organes de l'ONU présents dans les sous-régions et les CER, en appui aux activités opérationnelles correspondant aux thèmes identifiés par la Réunion consultative régionale des organismes de l'ONU présents en Afrique.

Les sept piliers de la Communauté économique pour l'Afrique sont l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

1. Résultats obtenus par la CEA depuis juin 2003

Dans le cadre d'un programme vaste et divers, la CEA effectue des analyses et préconise des politiques sur des sujets intimement liés les uns aux autres en vue d'améliorer sensiblement les possibilités de développement de l'Afrique et d'aider les populations à s'épanouir et à améliorer leurs conditions de vie. On trouvera ci-après un aperçu de quelques activités entreprises et services fournis aux États membres, qui en explique la valeur ajoutée. La prochaine phase de certaines de ces activités est présentée au deuxième chapitre concernant les orientations futures de la Commission.

Travaux de recherche sur les politiques et activités de plaidoyer

La CEA s'emploie principalement à mesurer et à suivre les progrès accomplis dans divers secteurs pour encourager les initiatives et les réformes nécessaires au développement économique et social. Par exemple, elle tient à indiquer que, dans l'ensemble, ***l'état de la gouvernance s'améliore en Afrique***, contrairement à ce qu'on pouvait dire il y a deux décennies, et malgré ce qu'on continue souvent de dire à l'étranger et même en Afrique. *Le Rapport sur la gouvernance en Afrique*, dont les indicateurs novateurs ont commencé à prendre forme dès 1999, présente les résultats de l'étude consacrée aux 28 premiers pays.

Diverses tendances se dégagent des enquêtes nationales menées auprès d'experts et auprès des ménages. Tout d'abord, les populations participent de plus en plus aux élections et le champ politique a été libéralisé, de sorte que les groupes minoritaires exercent davantage leurs droits. Les partis politiques, maintenant nombreux, constituent souvent une opposition viable, même si elle est faible. Les femmes, en particulier, ont davantage droit de cité dans les domaines politique et économique. En outre, les droits de l'homme et l'État de droit, jusqu'ici relégués au second plan ou ignorés, sont devenus des normes de plus en plus acceptées. Dans beaucoup de pays, en ce qui concerne les médias et la société civile, des progrès ont été accomplis. Enfin, un système et une procédure relativement ouverts de formulation de politiques sont bien ancrés et le principe de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire s'institutionnalise progressivement.

“ Les conclusions du Rapport sur la gouvernance en Afrique sont déjà utilisées dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. ”

Les conclusions de cette étude nourrissent déjà le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Les résultats obtenus devraient encourager la concertation et l'action sur des questions cruciales, pour l'internalisation des normes de bonne gouvernance en Afrique. Ils feront l'objet d'un large débat, lors du quatrième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF) en octobre, sur le thème «Gouvernance pour une Afrique en marche», qui débouchera sur des propositions concrètes et un consensus sur la voie à suivre. Toutefois, toutes ces tendances sont fragiles et doivent être renforcées. En particulier, **il faudra continuer à appuyer davantage la gouvernance économique**. Le secteur privé est de plus en plus encouragé mais les formalités à remplir pour créer une entreprise continuent à prendre du temps et le faible niveau de l'investissement dans la plupart des pays montre que les Africains et leurs partenaires étrangers doivent se montrer plus confiants.

En ce qui concerne les mesures que les pays africains doivent prendre pour profiter des possibilités actuelles et futures qu'offre le marché mondial, dans *le Rapport économique sur l'Afrique, 2004*, les experts de la CEA soulèvent des **questions fondamentales à propos de la libéralisation commerciale** qui, jusqu'ici, n'a pas toujours entraîné, pour les économies africaines, les transformations attendues. D'après les experts de la CEA, l'Afrique peut tirer des enseignements de l'expérience des pays d'Asie qui, allant bien au-delà de la protection et de la maximisation des revenus, ont adopté des politiques commerciales dynamiques, axées sur des objectifs de développement et s'inscrivant dans une véritable stratégie. Le Rapport comprend un indice de compétitivité commerciale, fondé sur une trentaine d'indicateurs, qui doit permettre aux décideurs de développer les points forts de leurs pays en termes de compétitivité et de supprimer les obstacles à leurs performances. Les pays qui sont le mieux parvenus à mettre en place un environnement favorable – Maurice, Afrique du Sud, Namibie et Tunisie – peuvent servir d'exemple aux autres pays. Les stratégies recommandées, en général, sont le renforcement des capacités d'exportation, la diversification, l'amélioration de l'infrastructure et la création d'emplois, l'accent étant mis sur les petites et moyennes entreprises.

En ce qui concerne l'échec des pourparlers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún, l'année dernière, la CEA vient d'achever une étude sur **les incidences des politiques agricoles des pays de l'OCDE sur les économies africaines**, en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'économie agricole de la Haye. Les conclusions de cette étude présentent un grand intérêt pour les négociateurs commerciaux et les responsables africains. Elles leur permettront de mieux cerner les incidences négatives des politiques agricoles des pays de l'OCDE sur les économies africaines et de constater l'incidence de chacun des trois sujets de discorde, à savoir l'appui interne, les subventions aux exportations et l'accès aux marchés.

Diversifier davantage les exportations et intensifier le commerce intra-africain, qui ne représente que 10% de l'ensemble du commerce du continent, permettra sans doute d'accélérer l'intégration régionale. Après plusieurs années de travaux approfondis, la CEA a publié l'**État de l'intégration régionale en Afrique**. Dans ce rapport, ses experts examinent de façon approfondie le processus d'intégration pour présenter un tableau clair et comparé du rythme auquel le processus avance dans les diverses communautés économiques et régionales et au niveau continental, et indiquent la voie à suivre dans des secteurs aussi importants que le commerce, la monnaie et les finances, l'infrastructure, les ressources naturelles, l'industrie, la production de matières premières, l'agriculture et la mobilité de la main-d'œuvre.

“ Le Rapport économique sur l'Afrique, 2004 recommande de renforcer les capacités d'exportation, de faciliter la diversification, d'améliorer les infrastructures et de créer des emplois. ”

Les résultats des autres évaluations que la CEA a continué d'effectuer en 2003 sont liés à l'examen décennal du Programme d'action de Beijing qui aura lieu en 2005. La pauvreté des femmes reste, sans conteste, un des principaux problèmes de l'Afrique. Les habitants du continent vivant avec moins d'un dollar par jour, soit presque la moitié de la population, sont en majorité des femmes. Ces dernières continuent également à avoir plus de difficultés que les hommes à accéder à l'éducation, à la santé et à la technologie. Pour rendre aussi explicite et quantifiable que possible *l'ampleur des disparités entre les hommes et les femmes*, ces deux dernières années, la Commission a mis au point des instruments et mécanismes permettant d'évaluer et de mesurer la globalité des réalités que vivent les femmes africaines.

L'année dernière, la CEA a terminé l'expérimentation de *l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique* (IDISA) dans 13 pays. Les décideurs, les planificateurs et les responsables de la société civile se serviront de cet instrument novateur pour contrôler la mise en œuvre des actions prioritaires visant à promouvoir l'égalité entre les sexes, prévues dans les accords régionaux et internationaux. L'Indicateur ainsi que les études sur la condition des femmes effectuées récemment concernant les 53 pays africains, qui définissent le statut de la femme en termes de prise de décisions, de taux d'inscription scolaire, de santé, de VIH/sida, d'accès aux crédits, d'emploi et de droits humains, sera publié lors de la réunion régionale africaine d'examen Beijing+10, coordonnée par la CEA et qui se tiendra en octobre 2004.

En Afrique subsaharienne, les femmes représentent 60% des personnes qui travaillent dans le secteur informel, et 70% des travailleurs agricoles. Elles assurent 90% de la production vivrière. Or, leur contribution à l'économie nationale n'est pas bien prise en compte dans les données macroéconomiques. Aussi la CEA a-t-elle encouragé l'élaboration de *données sexospécifiques sur les budget-temps* pour aider les gouvernements à prendre en considération la production des ménages, notamment le travail non marchand des femmes, dans les politiques nationales de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté. En 2003, elle a achevé l'élaboration d'un manuel spécifiquement africain, qui est un *Répertoire des méthodologies et instruments* pour améliorer les compétences des statisticiens, des spécialistes de la comptabilité nationale, des planificateurs et des analystes, et les aider à utiliser les enquêtes sur le budget-temps, la comptabilité nationale et le budget national pour analyser l'équité entre les sexes.

En Afrique, le VIH/sida affecte tout particulièrement les femmes. Ces dernières sont plus vulnérables au VIH/sida et elles sont les premières à prendre soin des malades dans une famille frappée par la maladie ou la mort. En vue d'examiner tous les aspects de l'épidémie et ses implications probables sur la capacité d'action des gouvernements africains, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a créé la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA), en février de l'année dernière. Sous la direction du Secrétaire exécutif de la CEA, la CVGA représente la *première occasion pour le continent le plus affecté par le VIH/sida de diriger un programme de recherche et de plaidoyer*. La Commission a tenu sa première session en septembre 2003 à Addis-Abeba, pour arrêter son programme de recherche et définir sa collaboration avec d'autres institutions. Le programme de recherche a ensuite été affiné à la deuxième réunion des commissaires tenue au Mozambique, en mars 2004.

La Commission du VIH/sida et de la gouvernance étudiera, notamment, l'incidence du VIH/sida sur les moyens d'existence et les structures familiales en milieu rural ainsi que l'impact macroéconomique de l'épidémie, en particulier sur la pauvreté et les inégalités. De toute

“ La CVGA étudiera, notamment, les incidences du VIH/sida sur les structures familiales en milieu rural ainsi que l'impact macroéconomique de l'épidémie, en particulier sur la pauvreté et les inégalités. ”

évidence, tous ces aspects touchent à l'égalité des sexes. Les commissaires analyseront également la capacité des systèmes de santé existants face à une demande additionnelle en termes de prévention et de soin pour les maladies liées au VIH/sida, y compris en ce qui concerne l'élargissement de la diffusion des traitements et soins antirétroviraux dans un environnement où les ressources sont limitées (*le chapitre 2 donne davantage de renseignements sur les programmes de plaidoyer*).

Partage des connaissances et renforcement des capacités

La CEA a pour mandat d'aider les États membres, grâce à la coopération technique, à mettre en œuvre leurs politiques et programmes. Par exemple, le programme des négociations commerciales multilatérales s'étant étoffé au cours des dernières années, la plupart des pays africains n'ont pas les capacités suffisantes pour traiter des problèmes complexes qui se sont faits jour. En 2003, à la demande des États membres, la CEA a entrepris plusieurs activités visant à renforcer les capacités des responsables pour leur permettre de participer plus efficacement aux nouveaux arrangements commerciaux multilatéraux. Elle a ainsi organisé, en collaboration avec l'Union africaine et d'autres organisations, la deuxième *réunion de réflexion de haut niveau des négociateurs commerciaux africains*, qui s'est tenue à Maurice en juin 2003 et dont a été issue la Position commune africaine pour la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Cancún en septembre.

La Commission, l'Union africaine et le Gouvernement ghanéen ont ensuite organisé, en novembre 2003, une réunion de groupe d'experts chargés de procéder à une évaluation complète des *incidences de la réunion de l'OMC tenue à Cancún* pour les pays africains, ainsi que de les aider à mettre au point des stratégies de négociation et à recenser leurs besoins immédiats en matière de recherche. Par ailleurs, un séminaire de formation consacré à l'amélioration des capacités en matière de négociations commerciales agricoles a été organisé en Tunisie en avril 2004.

Pour faciliter le progrès dans tous ces domaines, la CEA a ouvert le *Centre africain d'étude des politiques commerciales* avec la participation du Gouvernement canadien. Le Centre vise à fournir recherches, formation, connaissances et instruments propres à l'Afrique sur des questions commerciales comme l'adhésion à l'OMC et les négociations relatives aux protocoles commerciaux des accords de partenariat économique (APE) de l'Union européenne, la promotion du commerce intra-africain, l'intégration du commerce dans les politiques nationales de développement et les incidences financières de la libéralisation du commerce. Grâce au Centre, la CEA développe ses capacités de diffusion de l'information, de services consultatifs et d'appui technique dans le domaine commercial.

Créé en 2003, le Centre interrégional de services consultatifs de la CEA à Genève est un élément très apprécié de *l'appui direct apporté aux délégations africaines à l'OMC*. La Commission fournit aux négociateurs commerciaux une assistance technique sur demande pour les processus de négociation au sein de l'OMC et leur communique les découvertes les plus récentes de la recherche, les derniers développements pertinents et leurs implications potentielles pour l'Afrique.

Grâce au Centre africain d'étude des politiques commerciales, la CEA développe ses capacités de diffusion de l'information et de services consultatifs dans le domaine commercial.

Soucieuse d'attirer davantage d'investissements en Afrique et **d'améliorer la mobilisation des ressources en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** en Afrique, la CEA s'emploie depuis plusieurs années à développer les marchés de capitaux sur le continent. Une évaluation détaillée des besoins, effectuée par la CEA il y a quelques années, a révélé plusieurs lacunes dans le fonctionnement des marchés des capitaux africains, notamment le nombre insuffisant de spécialistes financiers et l'absence d'organisme de formation. L'étude a recommandé d'accroître les activités d'enseignement, d'appuyer le développement des investisseurs institutionnels, de promouvoir les fonds d'affectation spéciale et les caisses de retraite et de former les principaux acteurs du marché, comme les agents de change.

En réponse, les ministres des finances, les hauts responsables gouvernementaux, les responsables de plusieurs banques et de marchés boursiers africains se sont réunis à deux reprises l'année dernière, dans le cadre du **Forum des marchés africains des capitaux** créé par la CEA, pour examiner les mesures propres à promouvoir le développement des marchés des capitaux du continent et établir des plans d'action. Les participants d'Afrique australe et orientale réunis en Afrique du Sud, en collaboration avec la Rand Merchant Bank, ont débattu du rôle du gouvernement, de l'évolution de la dette et des marchés, de l'information du public et de la nécessité d'un système de gouvernance solide et transparent. Bien que les marchés des capitaux d'Afrique du Nord soient plus développés, ils ont leurs propres problèmes. Les participants au deuxième atelier organisé en Égypte ont examiné, avec des membres des bourses du Caire et d'Alexandrie et des experts de J.P.Morgan Investment Bankers, les moyens de renforcer le cadre réglementaire, d'accroître les liquidités, de mettre au point de nouveaux produits financiers et d'améliorer la participation des entreprises nationales et étrangères.

Dans le cadre des efforts visant à **faciliter l'établissement des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)**, la CEA a organisé la troisième réunion du Groupe de réflexion africain sur les DSRP en décembre 2003, afin de permettre une mise en commun systématique des informations et un apprentissage intra-africain. Cette dernière réunion a été novatrice à de nombreux égards: elle a mis en évidence l'expérience de pays au stade préliminaire de l'établissement des DSRP (par exemple, la République démocratique du Congo et le Niger), examiné les stratégies de réduction de la pauvreté de plusieurs pays pauvres ne faisant pas partie du groupe des pays très endettés (comme l'Afrique du Sud et le Nigéria), étudié en détail l'importance des filets de protection sociale, en Égypte notamment, et les expériences de différents pays devant les problèmes de développement posés par le VIH/sida. Les participants ont constaté que la lutte contre la pauvreté s'intensifiait sur le continent et que la qualité des DSRP s'améliorait, de façon générale. Ils ont toutefois estimé que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour garantir la cohérence de ces stratégies avec les politiques macroéconomiques, les réformes structurelles et les stratégies sectorielles en vue d'une croissance soutenue à long terme.

Un autre domaine important de coopération technique s'est ouvert avec le lancement du **Mécanisme d'évaluation intra-africaine**. À la demande des chefs d'État et de gouvernement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Commission participera, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAfD), l'Union africaine (UA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à

“ D'après le Groupe africain de réflexion sur les DSRP, la prochaine génération de DSRP doit être davantage axée sur la croissance réductrice de pauvreté. ”

des évaluations approfondies dans les domaines de la gouvernance politique, économique et des entreprises, ainsi que du développement socioéconomique, qui seront coordonnées par le secrétariat du Mécanisme et conduites par un membre du Groupe de personnalités éminentes. La CEA a participé à des *missions organisées récemment au Ghana, à Maurice et au Rwanda* (les premiers pays étudiés) pour évaluer la préparation et la capacité de chacun de ces pays, en particulier en ce qui concerne les structures nationales et les dispositifs mis en place pour garantir la réussite. Les membres des missions d'appui retourneront dans les pays pour s'entretenir avec différents acteurs et contribuer à l'établissement du rapport destiné au secrétariat du Mécanisme. Les travaux menés actuellement par la CEA au sujet de la gouvernance, de l'égalité des sexes, tout comme dans le cadre du Groupe africain de réflexion sur les DSRP, ainsi que le *Rapport économique sur l'Afrique*, sont des références importantes pour le processus.

Établir l'agenda et promouvoir le dialogue

“
Les experts ont
conclu qu'à lui
seul, un allègement
supplémentaire de
la dette ne suffirait
pas à financer les
OMD en Afrique.”

La CEA sert de catalyseur aux activités de développement en Afrique, grâce notamment à l'organisation de colloques et de manifestations réunissant des organisations gouvernementales et de la société civile qui ont des objectifs communs afin qu'elles élaborent des positions alliées. Une session extraordinaire de la «*Grande Table*» a par exemple été convoquée en octobre 2003, réunissant des ministres africains des finances et leurs homologues des ministères de la coopération pour le développement des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), avec pour thème la façon dont les *politiques et pratiques des institutions de Bretton Woods* pouvaient contribuer au mieux aux efforts déployés par l'Afrique pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les participants à la réunion ont évoqué l'insuffisance des mécanismes existants pour faire face aux chocs exogènes et examiné les besoins de financement de l'Afrique, les formes et les modalités de l'assistance, ainsi que le rôle de l'allègement de la dette dans le contexte plus général du financement du développement. Les positions fermes de l'Afrique à cet égard ont ensuite été reprises lors des réunions annuelles de printemps de la Banque mondiale et du FMI en avril 2004 et à la dernière réunion du G-8 aux États-Unis.

Par ailleurs, s'agissant de l'allègement de la dette, la CEA et le Gouvernement sénégalais ont réuni, en novembre 2003, 70 experts du continent représentant les autorités nationales, l'Union africaine, le NEPAD, différents organismes des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI, le Club de Paris et des organisations non gouvernementales, pour examiner des stratégies et des politiques propres à *résoudre les aspects juridiques de la dette, à assurer sa viabilité et à financer son allègement*. Les Africains étaient particulièrement préoccupés de constater que, depuis le Sommet du G-8 de 1999, pendant lequel les pays riches s'étaient engagés à annuler 100 milliards de dollars du montant de la dette des 42 des pays les plus pauvres du monde, seuls huit pays africains avaient atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. Entre-temps, les conditions économiques sur lesquelles était basé l'allègement de la dette s'étaient considérablement détériorées et de nombreux pays, y compris les rares qui avaient bénéficié d'un allègement de leurs dettes, étaient retombés dans les affres d'un endettement intolérable.

Les experts ont donc reconnu que, **même si l'Initiative PPTE avait apporté des avantages tangibles à plusieurs pays africains, il restait encore beaucoup à faire.** Par exemple, la communauté financière internationale devait examiner rapidement la dette de pays «demi-PPTE» comme l'Angola et le Kenya, de pays ne bénéficiant pas des conditions de l'Association internationale du développement comme le Nigéria et des pays à revenu moyen très endettés comme le Gabon. Ils ont conclu qu'un nouvel allègement de la dette ne suffirait malheureusement pas pour que l'Afrique puisse financer les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ils ont également souligné que les futurs transferts de ressources au-delà des capacités viables de service de la dette de chaque pays devaient se faire sous la forme de subventions et non de prêts qui risqueraient d'aggraver les problèmes d'endettement.

En conclusion, les participants à la réunion ont souligné qu'il ne saurait y avoir de solution durable au problème de la dette africaine, sans **une bonne gouvernance et une bonne gestion de l'économie de la part des pays africains.** Ils ont estimé que la cause profonde du problème de la dette de l'Afrique tenait à l'absence de position commune africaine et de porte-parole efficace qui permettrait d'engager un dialogue constructif avec les pays et institutions partenaires du développement de l'Afrique en ce qui concerne l'allègement de la dette. Pour y remédier, ils ont recommandé la création d'un Comité technique spécial sous la direction de la CEA, chargé de faciliter des réactions africaines rapides et pertinentes face aux nouvelles propositions mondiales sur l'allègement de la dette et le financement du développement.

Lors de la conférence annuelle des ministres des finances, de la planification et du développement économique tenue à Kampala, en mai 2004, la Commission a, comme d'habitude, fait état des progrès accomplis dans plusieurs domaines et reçu en retour des informations importantes pour lui permettre d'établir son propre programme. Les ministres ont souligné **l'importance de conclure avec succès la série de négociations du Programme de Doha pour le développement,** afin de mieux intégrer l'Afrique dans le système commercial mondial. Ils ont indiqué que la communauté internationale devait montrer qu'elle était disposée à résoudre les questions liées à l'accès aux marchés afin de prouver son engagement envers le développement de l'Afrique; ils ont salué en particulier la contribution positive de la Loi des États-Unis sur la croissance et les potentialités de l'Afrique (AGOA), qui permet de promouvoir les exportations africaines, et demandé instamment qu'elle soit reconduite au-delà de 2008.

Ensuite, les ministres sont parvenus à un consensus selon lequel **les questions commerciales doivent être intégrées dans les stratégies nationales de développement pour réaliser une croissance favorable aux pauvres.** Ils ont reconnu qu'il était crucial de prendre des mesures multilatérales pour renforcer les opportunités commerciales de l'Afrique, et ont également souscrit à l'analyse de la CEA présentée dans le *Rapport économique sur l'Afrique, 2004*, à savoir que les pays africains devaient également adopter des politiques commerciales énergiques pour supprimer les goulots d'étranglement intérieurs et être plus compétitifs. Le manque d'accès au financement du commerce, et aux technologies de l'information est une contrainte majeure pour les chefs d'entreprise africains qui souhaitent créer ou développer des entreprises axées sur les exportations. Il faudra en priorité faciliter les échanges commerciaux car les retards liés au dédouanement sont un obstacle majeur aux échanges en Afrique. Les ministres ont également reconnu que l'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement s'effectuait mieux au niveau interministériel, de façon à assurer une

“ La CEA a permis de mobiliser un appui politique grâce à la création du Conseil des ministres africains responsables de l'eau. ”

promotion systématique de mesures qui se renforcent mutuellement. Il convient en effet d'assurer la cohérence des politiques d'un ministère à l'autre, notamment dans les domaines du commerce, de l'emploi, de l'éducation, de l'agriculture, du transport et de l'industrie. Les ministres ont également reconnu le rôle clef qu'ils jouent dans la coordination des stratégies nationales de développement dans le cadre du processus budgétaire, des dépenses à moyen terme et des stratégies de réduction de la pauvreté.

Enfin, ils ont félicité la CEA de ne cesser d'insister sur **la responsabilité mutuelle, l'harmonisation des modalités de l'aide et la cohérence des politiques**, qui sont maintenant largement reconnues comme des éléments cruciaux de la mise en œuvre du programme de développement mondial. Ainsi, les résultats de l'examen conjoint de l'efficacité du développement que la CEA et l'OCDE ont effectué toute l'année, et qui doivent paraître en 2005, sont très attendus (*voir le troisième chapitre*).

Pour assurer le développement durable en Afrique et répondre aux besoins des 300 millions d'Africains qui n'ont pas accès à l'eau potable, **la Conférence panafricaine sur la mise en œuvre et le partenariat dans le domaine de l'eau**, réunion sans précédent que la CEA a accueillie en décembre 2003, a été le point d'orgue des efforts soutenus faits par le Groupe des Nations Unies pour l'eau en Afrique en vue d'obtenir l'appui politique, institutionnel et financier nécessaire au développement du secteur de l'eau en Afrique. La Conférence a réuni une quarantaine de ministres de l'environnement et de l'eau du continent, ainsi que plus d'un millier de délégués représentant des organisations intergouvernementales, des ONG et d'autres partenaires. Elle a institué **le Fonds africain pour l'eau**, et prévu de consacrer 600 millions de dollars au financement de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi qu'à d'autres initiatives. La CEA a également joué un rôle décisif dans l'élaboration de la Vision africaine de l'eau en 2025 et la mobilisation de la volonté politique nécessaire en créant le Conseil des ministres africains responsables de l'eau.

Le Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est également tenu en décembre, à Genève, a été un autre grand événement pour la Commission. Cette conférence, aux débats animés, qui a réuni plus de onze mille participants, devait permettre d'élaborer une vision commune et un plan d'action face aux nouveaux défis que pose la société de l'information, en particulier la fracture numérique. La CEA s'est employée sans relâche, l'année dernière, à aider les pays africains à arrêter leurs positions et à apporter leur contribution à cette réunion en ayant des échanges de vues avec la société civile, les parlementaires, les médias et les universités africaines et elle continuera à préparer les Africains à la prochaine phase du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra en Tunisie en 2005.

Lors de la réunion de Genève, la CEA a participé au lancement de plusieurs initiatives importantes, notamment **le Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques (ePol-NET)**, qui doit mobiliser le soutien international nécessaire à l'élaboration de stratégies nationales en ligne. Dans le cadre de ce Réseau, l'accent est mis sur la fourniture d'informations dans des domaines tels que les politiques et la réglementation en matière de télécommunications, les politiques en matière de commerce électronique et en ce qui concerne Internet; les stratégies de cyberadministration; et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation et la santé. La CEA a créé le Centre nodal africain d'ePol-NET pour

“ La CEA a travaillé sans relâche, l'année dernière, pour préparer des positions africaines pour le Sommet mondial sur la société de l'information. ”

coordonner la demande des institutions africaines qui cherchent à obtenir des conseils et des avis sur les stratégies en ligne.

Dans le domaine du développement de la statistique, la Commission a pris l'année dernière des mesures énergiques pour redynamiser ses activités statistiques à un moment de forte demande de données précises, fiables et complètes. Pour permettre aux États membres de parvenir à un consensus sur les questions émergentes dans ce domaine, le nouveau **Conseil consultatif sur la statistique en Afrique** mis en place par la CEA et composé de 15 experts de services nationaux de statistique, d'instituts de formation statistique et d'autres organisations et organismes sous-régionaux jouera un rôle important dans ce domaine. La création récente du **Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV)**, par la CEA (en tant que secrétariat), la BAfD, le Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI^{ème} siècle (PARIS 21) et la Banque mondiale, représente un premier pas important vers la création d'un mécanisme permanent de suivi du développement de la statistique en Afrique. Il permettra de mener des activités de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de programmes statistiques nationaux, d'étudier les besoins de financement et de proposer des modalités pour renforcer les synergies entre les partenaires.

Enfin, en prévision d'ADF IV, la CEA a organisé trois ateliers pour examiner spécifiquement **les dimensions sous-régionales et les perspectives continentales en ce qui concerne la bonne gouvernance**: quatorze études consacrées à autant de pays d'Afrique orientale et australe ont été examinées en Zambie, en novembre 2003; l'atelier organisé au Ghana en décembre 2003 a porté sur 11 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale; un atelier organisé en Égypte, également en décembre 2003, a permis d'étudier les résultats d'études concernant l'Égypte, l'Éthiopie et le Maroc. Ces ateliers ont permis de réunir des institutions de recherche partenaires et des représentants des gouvernements, des organisations de la société civile, des universités et du secteur privé. En prévision de l'examen des progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs de la Plate-forme d'action de Dakar et du Programme d'action de Beijing, la CEA a organisé des réunions de groupes spéciaux d'experts pour examiner les résultats obtenus au cours de la décennie et convenir des **principaux défis à relever pour promouvoir l'égalité des sexes au cours des 10 prochaines années**.

2. Activités prioritaires, 2004-2006

Analyse et suivi des résultats de l'Afrique en matière de développement

La CEA accorde une large place, dans ses activités, au suivi des résultats et des progrès de l'Afrique dans les divers domaines qui revêtent une grande importance et un caractère d'actualité pour les décideurs. En se fondant sur des analyses approfondies, elle continuera d'élaborer des indicateurs dans un certain nombre de domaines importants (voir ci-après).

Rapport économique sur l'Afrique

Comme auparavant, la CEA continuera à publier chaque année ce Rapport phare. Dans l'édition de 2005, elle se propose d'étudier les **défis de l'emploi et de la pauvreté en Afrique**. Des millions d'Africains se trouvent au chômage ou vivent dans des conditions précaires dans le secteur informel, notamment des jeunes. Des politiques d'emploi favorables aux pauvres doivent donc être intégrées dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le Rapport, les experts de la CEA aborderont les diverses stratégies de création d'emplois susceptibles d'accroître la demande de main-d'œuvre, de former et de perfectionner cette dernière, d'accroître sa productivité et d'améliorer la réglementation du travail et les conditions dans lesquelles il s'accomplit. Ils examineront notamment les questions suivantes: la modernisation de l'agriculture, l'amélioration de l'accès aux marchés et les progrès techniques, l'adoption de mesures d'incitation à la création d'entreprises et à l'investissement, la discrimination sexuelle en matière d'emploi ainsi que les conséquences de la propagation du VIH/sida.

État de l'intégration régionale en Afrique

La deuxième édition de l'*État de l'intégration régionale en Afrique*, qui sera publié en 2005, comprend une **étude détaillée de la rationalisation des activités des communautés économiques régionales** (CER). Elle sera consacrée à la vieille question de la multiplicité des CER, au chevauchement de leurs mandats et de leur composition ainsi qu'aux problèmes que pose l'intégration de l'Afrique. Des questionnaires approfondis et des missions d'enquête sont envoyés dans les 14 CER pour préciser les règles statutaires, la coordination des programmes et les capacités techniques et administratives. Dans la deuxième édition du Rapport, la CEA fera des recommandations concrètes sur la

“ La deuxième édition de l'État de l'intégration régionale en Afrique fera des recommandations concrètes sur la rationalisation des activités ainsi que sur l'exploitation des diverses compétences des communautés économiques régionales. ”

rationalisation et la coordination des activités, sur l'exploitation des compétences pour limiter les chevauchements et économiser les rares ressources disponibles, ainsi que sur la centralisation des activités des CER dans chacune des sous-régions africaines pour qu'elles jouent plus efficacement leur rôle de centres de coordination avec l'Union africaine (UA). Un comité directeur a été mis en place pour permettre aux différentes parties –l'UA, quelques CER, la BafD, le PNUD et la Banque mondiale- d'apporter leurs contributions sous forme d'idées et de données d'expérience.

Rapport sur la gouvernance en Afrique

Il ne saurait y avoir d'État compétent sans paix, sans sécurité et sans développement économique. La CEA souscrit sans réserve à cette idée et, ces deux dernières années, elle a mesuré et évalué, à l'aide de 82 indicateurs, les principaux aspects de la gouvernance dans 28 pays. Les résultats de cette étude seront publiés dans la première édition du rapport, qui paraîtra prochainement. Pour compléter et approfondir son analyse, la CEA présentera un bref aperçu de l'état de la gouvernance dans chacun des pays étudiés, ce qui permettra de diffuser les travaux approfondis que chaque institut de recherche partenaire a effectués. En outre, ***l'étude sur la gouvernance se poursuivra dans 12 autres pays*** au cours des deux ou trois prochaines années. L'édition suivante du rapport sur la gouvernance, qui paraîtra en 2006, examinera d'autres tendances.

Rapport sur les femmes en Afrique

L'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), qui permet d'évaluer l'égalité relative entre les sexes dans les États membres, compte tenu d'indicateurs quantitatifs faciles à obtenir ainsi que d'autres critères qualitatifs, a été expérimenté dans 12 pays. Les résultats précis obtenus seront publiés dans la prochaine édition du rapport sur les femmes en Afrique, qui paraîtra à la mi-2005. Pour former les capacités nécessaires à la collecte de données ventilées par sexe, la CEA a adopté une démarche participative et fait appel aux communautés, à des ONG et à des institutions indépendantes ainsi qu'à des experts. Les équipes qui ont participé aux 12 études pilotes assureront la formation des équipes qui recueilleront les données dans les autres pays. L'année prochaine, ***elles rassembleront des données concernant plus de 15 pays*** et, dans quelques années, des données de toute l'Afrique.

Rapport sur le développement durable en Afrique

Conformément aux priorités définies lors du Sommet mondial pour le développement durable et en recourant à une série d'indicateurs, la CEA suivra régulièrement l'état du développement durable en Afrique (l'accent étant mis sur des questions telles que la population, l'environnement, la sécurité alimentaire, l'infrastructure scientifique et technologique). En outre, après un examen critique, les experts de la CEA feront des propositions sur les questions thématiques que la Commission du développement durable examinera. Dans la première édition, qui paraîtra en 2005, ils mettront l'accent sur la ***gestion des ressources foncières***, notamment le rôle que les secteurs public et privé joueront en partenariat dans le domaine de l'exploitation des ressources en eau afin d'assurer la sécurité alimentaire; l'amélioration de la participation du secteur public à la mise en valeur des ressources minérales; et les incidences économiques et sociales des cadres juridiques et réglementaires pour la réforme du secteur de l'électricité.

“
L'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) permet d'évaluer l'égalité relative des sexes dans les États membres.”

Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau de l'Afrique

En collaboration avec ses partenaires, la CEA, en tant que secrétariat du **Groupe des Nations Unies pour l'eau en Afrique**, publiera le rapport biennal sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique, sur lequel les décideurs africains pourront se fonder pour gérer les ressources en eau du continent. Le rapport fera état des progrès accomplis pour relever les 11 défis de développement recensés dans la Vision africaine de l'eau en 2025 et adoptés en tant que questions prioritaires par le Conseil des ministres africains responsables de l'eau. Une version préliminaire du rapport a été publiée au milieu de l'année 2004, qui comprend des **données concernant 10 pays/bassins** fluviaux. La version finale, qui paraîtra en 2005, en collaboration avec les bureaux sous-régionaux de la CEA, comprendra davantage de données sur les pays, tirées des rapports sous-régionaux.

Performances des dirigeants africains pour une meilleure santé

Le rapport sur le suivi des **progrès accomplis par les dirigeants africains en ce qui concerne la Déclaration d'Abuja de 2001 sur la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**, qui paraîtra prochainement, est un des principaux produits de la collaboration actuelle entre la CEA, l'Union africaine (UA), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce rapport montre comment les pays africains s'efforcent de tenir leurs promesses, aident leurs institutions nationales à mieux faire face à la situation, renforcent les systèmes de soins de santé, forment des partenariats, intègrent la santé dans leur programme de développement, mobilisent des ressources pour investir dans la recherche-développement. Il indique les domaines à redynamiser, les meilleures pratiques et les leçons apprises. Les partenaires débattent actuellement du thème spécifique de l'édition de 2005: elle permettra d'évaluer de façon approfondie l'un des principaux domaines d'intervention dans une sous-région.

“ L'étude de la CEA permettra également de faire le point des progrès accomplis par les pays africains sur la voie du premier Objectif du Millénaire pour le développement. ”

Appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine

Au cours des prochaines années, la CEA accordera une grande importance à l'assistance technique aux pays qui ont proposé spontanément d'être évalués en fonction des critères de bonne gouvernance du Mécanisme. L'étude de pays sera la première étape et elle sera effectuée dans les 18 mois suivant la ratification du Mécanisme par un pays. La CEA a déjà participé à des missions d'évaluation préliminaire au Ghana, à Maurice et au Rwanda. Plus de 20 pays ayant déjà ratifié le Mécanisme, **elle devra appuyer un certain nombre d'autres évaluations au cours des prochaines années**. Pour faire face à la demande, elle sélectionne actuellement, à la CEA et ailleurs, des experts qui pourraient apporter leur concours à l'évaluation intra-africaine.

Analyse de la pauvreté et de la politique sociale et renforcement des capacités

En s'inspirant de l'expérience des pays et des données empiriques disponibles, la CEA continuera à encourager les pays à remplir les conditions politiques et institutionnelles requises pour réduire la pauvreté.

Suivi des progrès accomplis par l'Afrique pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

L'Afrique doit de toute urgence améliorer ses performances économiques et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier *le premier, à savoir réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015*. La CEA publiera en 2005 un rapport sur la réflexion actuelle concernant la réalisation des Objectifs. Il s'agira d'une évaluation critique de ces questions, fondée sur les travaux théoriques et empiriques de la Commission: son expérience en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le développement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, la gouvernance, ainsi que les enquêtes démographiques et sanitaires et les données sur les conditions de vie des ménages. L'étude permettra également de faire le point des progrès accomplis par les pays africains pour atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le développement, en utilisant des instruments qui montrent les changements intervenus dans des fondamentaux économiques tels que la gouvernance financière et politique, les capacités d'analyse et de mise en œuvre des politiques, les partenaires mondiaux et des facteurs connexes.

Groupe africain de réflexion sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

A l'issue de la réunion organisée pour faire le point de la situation, analyser les enseignements tirés des trois dernières années et élaborer des plans, la CEA a prévu d'organiser en 2005, une ***réunion plénière des pays africains sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté***, qui devra permettre à l'Afrique d'apporter sa contribution à la prochaine génération de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et de faire entendre sa voix en ce qui concerne la portée et le contenu d'un plan national idéal. Au cours de cette réunion, les participants examineront les modèles de croissance globale et soutenue fondés sur l'accroissement de la productivité agricole et le développement du secteur privé; les moyens de mieux faire profiter les pauvres des fruits de la croissance, en particulier par le biais du marché du travail et de la création d'emplois; les facteurs sociaux et politiques qui contribuent à l'amélioration du sort des pauvres et le rôle que jouent les stratégies pour la réduction de la pauvreté. Enfin, ils examineront également les questions liées à la simplification des procédures d'assistance des donateurs et à l'harmonisation de ces procédures avec les priorités et les objectifs nationaux.

Intégration des femmes

Il ne suffit pas que les gouvernements garantissent aux femmes l'égalité des droits dans la constitution; ils devront s'employer à faire appliquer ces droits et veiller à ce que les femmes les exercent effectivement. Dans cette optique, la CEA continuera de former et de renforcer les capacités des États membres et des communautés économiques régionales (CER) pour que l'équité entre les sexes soit prise en compte par les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire aux niveaux central et local. L'accent est mis sur ***l'élaboration de cadres et de plans d'action au niveau national***. La CEA a appuyé l'élaboration de politiques institutionnelles d'intégration de l'équité entre les sexes pour les secrétariats de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Elle s'emploie à renforcer les capacités en Namibie, au Niger, en Afrique du Sud et en Zambie;

il est prévu de mener de telles activités au Burundi, à Djibouti, au Libéria et au Togo et au moins dans une CER chaque année. Il est prévu de cibler les activités de formation à venir, au niveau micro, sur une série d'acteurs différents et nouveaux qui entravent, peut-être sans le vouloir, la promotion des femmes, tels que les chambres de commerce ou les fonctionnaires des douanes, les employés des services juridiques, les administrateurs des domaines, etc.

Renforcer et améliorer les capacités statistiques

La CEA est chargée de promouvoir le développement de la statistique et de renforcer les capacités nationales pour appuyer le développement économique et social de l'Afrique. Elle continuera à collaborer avec les principaux organismes du système des Nations Unies s'occupant de statistique, avec les organismes bilatéraux et donateurs concernés, avec les services statistiques des CER et avec les centres africains de formation statistique.

Au cours des trois prochaines années, la CEA axera principalement ses efforts sur les domaines techniques. En inscrivant ses activités dans le cadre mondial de la Commission de statistique des Nations Unies et en apportant, par ses conseils, son concours à l'élaboration de stratégies nationales de développement de la statistique d'ici à 2006, elle a un rôle important à jouer dans l'élaboration d'une **stratégie régionale**. Toujours dans la même optique, elle prévoit d'aider les États membres à élaborer des bases de données nationales et à créer une **base de données régionale**, source importante de données statistiques, à laquelle pourraient directement accéder les utilisateurs éventuels de la Commission, les États membres et les partenaires pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne le développement économique et social en Afrique au fil du temps.

Étant donné que les **enquêtes sur les ménages** constituent l'élément central des systèmes de suivi et d'évaluation de la situation sociale et de la pauvreté, la CEA appuiera et renforcera les capacités d'analyse des États membres dans ce domaine. A cet égard, elle devra mettre en place les infrastructures et les capacités nécessaires au niveau interne; recueillir les données et les informations nécessaires pour les enquêtes sur les ménages; les gérer et les harmoniser; et accroître l'assistance technique aux organismes nationaux de statistique et aux usagers pour leur permettre d'utiliser des technologies et instruments nouveaux.

Le **Système de comptabilité nationale** de 1993 permet de structurer des comptes économiques détaillés en vue de l'analyse de la situation macroéconomique et de la formulation de politiques, de l'analyse de la pauvreté, du contrôle et du suivi des performances. La CEA continuera à aider les États membres en assurant, à leur intention, des services consultatifs, des activités de formation, l'élaboration et/ou la diffusion de guides méthodologiques et en réalisant des travaux de recherche spécifiques pour résoudre des problèmes pratiques et théoriques. Elle collaborera étroitement avec la BAfD dans le cadre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique, de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ainsi, le **Système de comptabilité environnementale et économique intégrée** (SCEE), un système satellite du Système de comptabilité nationale, comprend des données permettant

“ La CEA est chargée de promouvoir le développement de la statistique et de renforcer les capacités nationales dans ce domaine. ”

de mesurer la contribution de l'environnement à l'économie et les incidences de l'économie sur l'environnement. Jusqu'ici, très peu de pays africains ont eu recours au SCEE pour leur comptabilité, alors que les conventions internationales prévoient qu'ils doivent le faire. En 2004-2006, en collaboration avec les organismes pertinents des Nations Unies, le Bureau de statistique de l'ONU et les organismes régionaux, la CEA renforcera les capacités des États membres en matière d'utilisation des SCEE en leur apportant l'assistance nécessaire au niveau national.

La CEA aidera également les six pays qui ont déjà recueilli des *données sexospécifiques*, y compris des données relatives au budget-temps, et formera dans d'autres pays africains des spécialistes à la création de comptes satellites de la production des ménages. Le programme de renforcement des capacités commencera en 2005.

Secteur privé, commerce et intégration régionale

Au cours des trois prochaines années, la CEA intensifiera ses activités et ses programmes pour aider les États membres à participer effectivement à l'économie mondiale, en encourageant le développement du secteur privé, du commerce intra-régional et international et en renforçant la coopération en Afrique.

“ La CEA présentera un rapport sur le rôle que doit jouer le secteur public pour favoriser le développement du secteur privé. ”

Libérer le potentiel du secteur privé en Afrique

Comme le souligne le NEPAD, il faut dynamiser le secteur privé pour en faire le moteur de la croissance et atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté. Les États membres doivent d'urgence concevoir et mettre en œuvre des réformes qui attireront les investissements étrangers directs (IED), encourageront le partenariat public-privé et créeront des relations en aval et en amont avec les autres secteurs de l'économie. La CEA publiera, au milieu de 2005, les résultats de ses travaux de recherche sur les *priorités pour le développement du secteur privé*, à l'intention des responsables africains, pour montrer les cas de réussite et formuler des recommandations concrètes sur les mesures spécifiques nécessaires. Le rapport soulignera le rôle que doit jouer le secteur public pour créer un environnement favorable au développement du secteur privé: privatisation, investissement étranger direct et réforme; politique budgétaire favorable à l'entreprise; incitation à l'innovation locale; prestations de services sociaux par le secteur privé; dynamisation des petites et moyennes entreprises, reliées aux principaux secteurs de l'économie.

En ce qui concerne *la mise en place d'institutions financières propres à mobiliser des ressources intérieures*, la CEA estime qu'à moyen et à long terme, pour assurer le développement durable de l'Afrique, il faudra que le niveau de l'épargne passe de 15% (son niveau actuel) à environ 24% du PIB, en moyenne. Elle poursuit ses travaux de recherche sur des questions telles que les causes du mauvais fonctionnement des institutions bancaires et non bancaires en Afrique et les solutions à ce problème, le lien entre l'instabilité bancaire et les résultats macroéconomiques du continent; l'élaboration d'indicateurs de détection rapide des cas d'instabilité du secteur bancaire dans les États membres; et l'identification des réformes économiques nécessaires pour transformer le système bancaire en un instrument efficace de mobilisation des ressources intérieures.

La CEA s'intéresse également depuis des années au **développement des marchés des capitaux sur le continent**. Bien que plus d'une vingtaine de pays aient créé des marchés des capitaux, les lacunes en information ne s'atténuent pas. Au cours des prochaines années, la CEA continuera à promouvoir le développement des marchés des capitaux en Afrique à la fois aux niveaux régional et national, en organisant davantage de stages de formation, de séminaires et d'assistance technique sous forme de services consultatifs, en effectuant des études sur les politiques et en parrainant plusieurs voyages d'études intensives.

Elle organisera des programmes à l'intention des responsables d'organismes de réglementation gouvernementaux (commission de contrôle des opérations en bourse, banques centrales et ministères des finances), des employés des bourses et des courtiers sur les structures et les opérations boursières, les cadres réglementaires et les politiques, les fonds d'investissements et d'autres services, tels que les organismes de notation, les organismes de compensation et les dépositaires. Un stage de formation pour les pays d'Afrique de l'Ouest aura lieu au Sénégal, l'année prochaine, sur le modèle de ceux qui se sont déjà tenus en Afrique australe et en Afrique du Nord. Une conférence, qui se tiendra à la mi-2005, permettra d'évaluer les progrès accomplis aux niveaux régional et continental et de formuler des recommandations en ce qui concerne les activités à entreprendre au niveau national. La CEA travaillera en étroite collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Elle a également établi des relations de travail avec la Société financière internationale (SFI) et diverses institutions financières privées.

Promouvoir le commerce par la recherche sur les politiques et le renforcement des capacités

Les deux principaux défis que doit relever l'Afrique dans ce domaine sont les négociations en cours à l'OMC sur le **Programme de travail de Doha** et les négociations en vue de la conclusion d'**Accords de partenariat économique avec l'Union européenne**. Il faudra permettre aux pays africains de négocier des accords qui leur soient profitables, en s'appuyant sur des travaux de recherche et des analyses détaillées pour parvenir, après mûre réflexion, à des positions, qui seront ensuite largement diffusées, soutenues et défendues. Ce n'est qu'ainsi que le continent pourra participer pleinement au commerce international et en bénéficier.

Les **activités de formation** menées en collaboration avec le Centre africain d'étude des politiques commerciales cibleront les négociateurs commerciaux africains basés à Genève et dans les capitales nationales, les parlementaires et les organisations de la société civile, qui doivent apporter une importante contribution aux questions commerciales. La CEA a déjà organisé des stages de formation en collaboration avec la CNUCED et l'OMC à l'intention de responsables commerciaux africains. Ces cours devront se poursuivre au cours des prochaines années.

La CEA fournira également une **assistance technique** aux pays africains, sur demande, pour les négociations dans le cadre de l'OMC et sur les Accords de partenariat économique. Par exemple, elle continuera à fournir une assistance technique au **Gouvernement soudanais en vue de son adhésion à l'OMC**. Les négociations sur les Accords de partenariat économique entrant maintenant dans leur phase régionale, la Commission prévoit d'envoyer un certain nombre de missions d'assistance technique dans les CER pour les aider à élaborer, en vue

“ La CEA aidera les pays africains à se doter de la capacité de négocier des accords commerciaux internationaux qui leur soient favorables. ”

des négociations, une stratégie cohérente tenant compte de l'évolution quotidienne des négociations.

Dans toutes ses activités relatives au commerce, la CEA **créera des synergies avec les autres activités relatives au commerce** sur le continent telles que le Cadre intégré, le Programme intégré d'assistance technique (JITAP) et elle coordonnera les activités pour que sa contribution soit utile. Ses principaux partenaires sont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UA, la Banque africaine de développement (BAfD), les CER et les autres organismes des Nations Unies, ainsi que les universités africaines, les centres de prospective et de recherche et des organisations non gouvernementales (ONG) tels que le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), ENDA-Tiers monde, International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP), Southern Africa Research Network (SATRN) et le Réseau du Tiers Monde.

Promouvoir l'intégration régionale

Depuis des années, la CEA œuvre à l'intégration régionale afin d'assurer une reprise et une croissance économiques auto-entretenu. Outre l'élaboration du rapport susmentionné, *État de l'intégration régionale en Afrique*, la Commission s'emploiera, dans le cadre du NEPAD, à promouvoir la concertation entre les partenaires sur des défis spécifiques, notamment l'intégration des institutions et des politiques; l'élaboration de mécanismes viables pour l'autofinancement des activités régionales d'intégration et la convergence des politiques. Dans le domaine des infrastructures, elle s'attachera à **promouvoir l'intégration physique** du continent en créant des systèmes de transport et de communication efficaces, sûrs, fiables et d'un prix abordable.

“ La CEA aidera les États membres à appliquer les accords de transport et de transit existants. ”

Pour appuyer **le développement des transports** dans le cadre du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne et du NEPAD, la CEA aidera les États membres à mettre en œuvre les accords actuels sur le transit et le transport, analysera leurs incidences sur la réduction du coût des transports dans les couloirs de transit en Afrique ainsi que sur la circulation des personnes et des marchandises et recensera les meilleures pratiques en ce qui concerne la commercialisation et la privatisation des services de transports ferroviaires, aériens, routiers et maritimes en Afrique. En particulier, en collaboration avec l'UA en tant que principal organisme régional, la CEA a été désignée pour assurer le secrétariat du Mécanisme chargé de *mettre en œuvre la Déclaration de Yamoussoukro*, un des principaux instruments de rationalisation du développement du secteur aérien en Afrique. Elle continuera à effectuer des études de cas sur la mise en œuvre, elle organisera des réunions et diffusera des informations. Elle collaborera avec le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à la définition des mesures appropriées au plan juridique et à la mobilisation des ressources requises pour que les secrétariats de la CEDEAO et de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, puissent mettre en œuvre leurs engagements. Elle travaillera en outre avec le Gouvernement malien sur la réglementation des transports.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement

L'Initiative «Société africaine de l'information» (AISI) demeure le principal cadre de développement et de mise en œuvre **des plans de mise en place des infrastructures nationales de l'information et de la communication (NICI)**. Grâce à l'assistance de la CEA, quelque 32 pays africains ont déjà élaboré des stratégies et, au cours des prochaines années, des efforts seront faits pour financer les plans NICI, renforcer les capacités de mise en œuvre des institutions et des partenaires intéressés et harmoniser les cadres réglementaires et juridiques. Il faudra associer les CER à ces efforts et prendre également en considération les suggestions figurant dans le NEPAD. Pour que l'information soit prise en compte dans la prise de décisions, la CEA continuera à dispenser une formation à l'utilisation combinée des données statistiques et spatiales, en les appliquant spécifiquement à la cartographie de la pauvreté et aux études de la pauvreté dans les pays.

Pour habiliter et renforcer les capacités locales en vue d'accélérer le processus de mise en place des plans NICI, la CEA fournira les connaissances nécessaires en ce qui concerne la régulation et les politiques, les ressources multimédias, les directives et les services consultatifs, notamment dans le domaine de la gouvernance, et dans le cadre du **Réseau mondial des ressources en cyberpolitiques (ePol-Net)** dont la CEA est le centre nodal régional en Afrique.

Sensibiliser l'opinion, telle a été la principale activité de l'AISI depuis son lancement. Ses activités seront maintenant étendues pour toucher un grand nombre de parties intéressées grâce au partage des connaissances et à des activités de sensibilisation et de communication, dans lesquelles de nouveaux thèmes tels que **la gouvernance de l'Internet, les droits de propriété intellectuelle et l'utilisation des langues africaines dans l'élaboration des contenus** seront abordés. Le Centre des technologies de l'information pour l'Afrique (CTIA), basé en Éthiopie, proposera des manuels et une formation en ligne à l'intention des décideurs et des parlementaires et étendra ses activités actuelles, telles que le projet sur la gouvernance locale et la sensibilisation au VIH/sida à l'intention des populations éthiopiennes. Le projet permettra de fournir des informations importantes dans plusieurs langues locales grâce aux **kiosques multimédias, équipés d'écrans tactiles**.

En outre, grâce au Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information (AVLIN), la CEA pourra créer un **réseau de bibliothèques virtuelles et de centres d'information spécialisés** pour améliorer l'accès aux connaissances africaines. Le Réseau AVLIN permettra d'accéder en ligne aux livres, aux documents sur les politiques, aux bases de données bibliographiques et d'uniformiser les systèmes des bibliothèques virtuelles. Au cours des trois prochaines années, la CEA créera également un mécanisme qui permettra aux États membres d'accéder facilement à des instruments, des techniques et des données modernes dans le domaine de la géo-information. Elle mettra l'accent sur la mise en place de l'infrastructure nationale des données spatiales, qui comprend à la fois la technologie, les politiques et les normes nécessaires pour partager les données.

La CEA a toujours estimé qu'il importait de mesurer les progrès accomplis dans la mise en place de la Société de l'information. Ainsi, elle s'appuie sur le fait que le Sommet mondial

“ La CEA continuera à assurer la formation à l'utilisation combinée des données statistiques et spatiales, en appliquant cette technique à la cartographie de la pauvreté et aux études sur la pauvreté dans les pays. ”

sur la société de l'information et l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication ont reconnu l'importance de cette question dans le cadre de *l'initiative d'analyse comparative SCAN-TIC*, qui sera étendue à d'autres pays et permettra de montrer le lien entre ses indicateurs et les Objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). La CEA collaborera avec d'autres commissions économiques des Nations Unies, les organismes internationaux et les services nationaux de statistique pour mener des activités conjointes.

Visant à combler les lacunes actuelles des programmes d'enseignement, à pallier leur inadéquation au marché de l'emploi, et à mettre un terme à l'exode des compétences qui en résulte, le programme sur *les TIC au service de l'éducation et de la recherche-développement* est un autre domaine d'action important de la CEA. Des activités sont mises en œuvre, dans le cadre de ce programme, pour aider les écoles primaires et créer des emplois pour les jeunes non scolarisés. Au niveau de l'enseignement supérieur, l'initiative Varsitynet de la CEA et le Réseau africain de recherche aident les établissements d'enseignement africains à exécuter des activités pilotes novatrices pour démocratiser l'accès à l'enseignement et définir de nouvelles lignes d'action pour les décideurs. Des mécanismes sont mis en place pour créer des *liens entre les gouvernements, les universités et le secteur privé* et obtenir de ces derniers qu'ils s'engagent, en tant que partenaires importants, à promouvoir le développement et la diffusion des TIC.

« La CEA a défini la voie à suivre pour instaurer la « Révolution verte » en Afrique. »

Développement durable

Pendant les trois prochaines années, la CEA axera ses activités sur certains des domaines prioritaires identifiés lors du Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg à la fin du mois d'août 2002.

Science, technique et innovation

Au début de 2003, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a invité les pays africains et leurs partenaires mondiaux à promouvoir une «*Révolution verte*» en Afrique. Les recherches de la CEA indiquent qu'une telle révolution peut être enclenchée par l'adoption généralisée de variétés améliorées de cultures vivrières à haut rendement appréciées en Afrique et de matières premières agricoles stratégiques, ainsi que de méthodes scientifiques d'agriculture et d'élevage. Des équipes de conception de la Révolution verte sont en cours de constitution dans les pays et les sous-régions. La CEA a défini la voie à suivre, organisé des débats consacrés à la conception et aux indicateurs et elle établira un plan d'action détaillé. Pendant les trois prochaines années, elle coordonnera des sites pilotes dans trois pays sélectionnés. Parmi les partenaires impliqués, on peut citer la Banque mondiale, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), l'Agence japonaise internationale de coopération internationale, le Département britannique du développement international et la Fondation Rockefeller.

En sensibilisant à la contribution potentielle de la *science et de la technique* au développement durable, la CEA joue un rôle complémentaire primordial de catalyseur pour l'établissement des capacités institutionnelles, analytiques et décisionnelles des pays africains. Elle conseillera

les États membres sur les politiques et les meilleures pratiques à adopter; fournira des espaces virtuels et des forums pour l'établissement de réseaux et l'harmonisation; et participera à des activités communes. Elle poursuivra ses activités en ligne en diffusant des informations et des renseignements sur les manifestations les plus récentes et en permettant l'accès à une base de données de consultants, à environ 60 revues spécialisées et à plus de 1 000 liens et passerelles. Plusieurs notes d'orientation devraient être consacrées, dans les deux prochaines années, à la façon de faire profiter les pauvres des progrès de la science et de la technique. Ces activités seront mises en œuvre en partenariat avec des institutions scientifiques et techniques régionales, l'Institut des hautes études sur les ressources naturelles en Afrique de l'Université des Nations Unies et la Commission de la science et de la technique au service du développement de l'ONU.

La CEA a proposé en 2003 la création d'un **forum des Nations Unies sur les biotechnologies en Afrique**, afin de mobiliser d'autres institutions des Nations Unies s'occupant de la mise au point, de l'acquisition, du transfert, de l'application ou encore de la diffusion des biotechnologies. Le Forum sera lancé en 2004 et, comme les travaux de la CEA en matière de biotechnologie, il visera à développer les capacités pour garantir la protection de l'environnement et de la diversité biologique, la sécurité alimentaire, le développement industriel et énergétique, l'amélioration des soins de santé, la prévention des risques biotechnologiques et les droits de propriété intellectuelle. Le Forum des Nations Unies sur les biotechnologies en Afrique coordonnera les politiques, les stratégies et les interventions des différentes institutions et facilitera le travail en réseau, la diffusion d'informations et la mobilisation des ressources. Il travaillera de concert avec des organisations et programmes intergouvernementaux comme le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), ses organisations membres et le Forum africain des biotechnologies.

“ La CEA examinera les politiques de plusieurs pays africains, tout particulièrement celles qui ont trait à l'accès à la terre, au contrôle des biens fonciers et aux droits d'occupation. ”

Sécurité alimentaire et gestion durable des ressources

Les sécheresses et les inondations provoquent généralement l'insécurité alimentaire dans la plupart des pays africains. En réponse à ce phénomène, la CEA analysera les **crises alimentaires dues à des catastrophes naturelles** et déterminera les meilleures pratiques aux niveaux national et sous-régional. L'accent sera mis sur des systèmes appropriés de gestion des risques et d'assurance dans le contexte africain. Les solutions à plus long terme tiendront compte des moyens de réduire au minimum les risques pour l'agriculture et la production alimentaire, grâce à des dispositions institutionnelles permettant de rendre plus productifs les partenariats entre secteur public et secteur privé et les entreprises transnationales africaines.

Occupation des sols. Les études de la CEA concernant les **effets du régime foncier sur la sécurité alimentaire et le développement durable** montrent que bien souvent, les politiques ne sont pas mises en œuvre faute de législation adaptée et d'institutions fortes. Pour mettre en évidence les réussites et en tirer des enseignements pour la réforme du régime foncier, la Commission étudiera, pendant les deux prochaines années, les politiques de certains pays africains, en particulier en ce qui concerne l'accès, le contrôle et la garantie du régime foncier, notamment pour les femmes, les éleveurs, les immigrants et d'autres minorités. Elle examinera également l'efficacité des politiques en vigueur en ce qui concerne l'attribution des titres fonciers et l'officialisation de l'occupation coutumière, les marchés fonciers, les conflits concernant les ressources naturelles, la redistribution et la décentralisation de l'administration.

La CEA s'associera avec des réseaux sous-régionaux et nationaux pour garantir la qualité de l'information, réduire le coût de la collecte de données et accroître le rôle de ces réseaux comme sources de connaissances et d'informations. La Banque mondiale, l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), Oxfam et le Conseil international de recherche en agroforesterie, au Kenya, collaboreront également à ce projet.

Eau. La gestion internationale des ressources en eau est un processus politique et technique complexe. Au cours des prochaines années, la CEA aidera les États membres, les organisations de gestion des bassins fluviaux et les communautés économiques régionales (CER) à mettre au point des stratégies et des plans intégrés de gestion des ressources en eau, axés sur l'irrigation, l'alimentation en eau et l'assainissement au niveau national, et sur des mécanismes novateurs de financement. Dans le cadre du suivi de la Conférence panafricaine sur la mise en œuvre des initiatives et le partenariat dans le domaine des ressources en eau, tenue en 2003, et pour donner suite aux recommandations des ministres africains responsables de l'eau, la CEA conseillera les pays sur l'élaboration de *traités et de protocoles sur les ressources en eau partagées*, qui aborderont des sujets comme la qualité et l'utilisation de l'eau, la production d'énergie hydraulique, la gestion des inondations et le règlement des conflits. On s'intéressera tout d'abord à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale. Des *directives relatives au transfert de l'eau à l'intérieur des bassins* seront approfondies, et les zones qui n'ont pas suffisamment d'eau pourront obtenir des droits sur les ressources dont elles ont besoin, problème de plus en plus important en raison de la répartition inégale des ressources en Afrique. La CEA organisera un séminaire à ce sujet à la demande de la Commission du bassin du lac Tchad et d'autres organismes, notamment la Commission du bassin du Niger, la Compagnie générale des eaux de Libye et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Énergie. La CEA évaluera, en coopération étroite avec les CER et d'autres institutions régionales, le fonctionnement des *arrangements régionaux de mise en commun de l'énergie* (par exemple, l'intégration des réseaux de distribution d'électricité, des gazoducs et des oléoducs), considérés comme l'un des moyens les plus fiables et rentables d'avoir une alimentation en électricité garantie. Par ailleurs, elle organisera des séminaires de formation à l'intention des experts africains dans le domaine de la planification énergétique intégrée. Elle collaborera étroitement avec ses bureaux sous-régionaux et avec la Commission africaine de l'énergie (AFREC) à la création d'une base de données africaine consacrée à l'énergie. La CEA est également à la tête d'*ONU-Énergie/Afrique*, un mécanisme de collaboration dans le domaine de l'énergie, copié sur le modèle du Comité des Nations Unies sur les ressources en eau (CNURE). Elle a été chargée d'accueillir le secrétariat d'ONU-Énergie/Afrique, dont la présidence et la vice-présidence sont assurées respectivement par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA)

Le VIH/sida réduit toujours davantage l'espérance de vie des populations et détériore leurs conditions de vie, à un rythme accéléré, avec des répercussions dramatiques sur le tissu social

du continent, sur la capacité des gouvernements de s'acquitter de leurs fonctions et, en fin de compte, sur la prospérité ou la pauvreté des nations. C'est dans ce contexte que le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a créé la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA), en février 2003.

La mission de la Commission consiste à fournir des données, à préciser la nature des choix que doivent faire les gouvernements africains aujourd'hui et à participer à la conception et à la mise en œuvre de politiques et de programmes susceptibles de contribuer à maîtriser la pandémie. **Elle a achevé la phase préparatoire de ses travaux.** Les partenariats nécessaires pour l'exécution de son ambitieux programme de recherches et de plaidoyer sont en place. La phase suivante consistera à mener les recherches prévues, à formuler des messages et à les diffuser.

Programme de recherche

Le secrétariat de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance a consulté divers experts et axé ses recherches sur trois domaines:

Pertes en capacités humaines et incidences sur le développement. La Commission identifie les pertes dues au VIH/sida et leurs incidences sur le développement socioéconomique afin que les décideurs comprennent mieux à quel point le virus compromet les capacités de développement et risque de grever les budgets publics. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Division de la population du Secrétariat de l'ONU et ONUSIDA soutiennent les travaux de la Commission par différents moyens, notamment en fournissant des données et des projections ainsi que des compétences en modélisation, en participant à des évaluations externes et en menant des études dans les pays. Des partenariats de recherche sont également en train d'être conclus avec **les universités de Boston, de Makerere et du KwaZulu Natal.**

“ Les partenariats requis sont en place pour que la CEA exécute l'ambitieux programme de recherche et de plaidoyer de la CVGA. ”

Traitement et accès aux soins. Dans ce domaine, les activités de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA) visent à faire comprendre aux gouvernements africains que les traitements antirétroviraux (ARV) sont un instrument d'atténuation viable. L'OMS aide la Commission par les travaux analytiques qu'elle mène sur l'Afrique dans le cadre de l'initiative «3 millions d'ici 2005», dont l'objectif est de fournir l'accès aux traitements ARV à 3 millions de victimes du VIH/sida dans les pays en développement avant 2005. Par ailleurs, le Programme d'accélération des traitements de la Banque mondiale partagera avec la CVGA des données internationales et les résultats des études de pays sur le développement et la décentralisation des traitements ARV. La Commission a également conclu, avec **l'Institut de recherche pour le développement (IRD)** et le **Centre africain de recherche sur la population et la santé**, des accords en vue d'étudier sur les programmes de traitement existant en Éthiopie, au Kenya, au Sénégal et en Zambie.

Étude des meilleures pratiques. En partenariat avec des organisations et des institutions comme la BAFD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), ONUSIDA, USAID, la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'OMS, la Commission fera la synthèse des meilleures pratiques relatives au VIH/sida et à la gouvernance dans différents domaines du développement en vue

de formuler des recommandations concrètes. Plus précisément, elle s'attachera à traduire, en politiques efficaces et en programmes d'atténuation des effets, les connaissances acquises au cours des vingt dernières années dans la lutte contre le VIH/sida.

Mobilisation des gouvernements

La Commission se compose de 20 personnalités éminentes, africaines ou non, dont la mission est de faire appel à la volonté politique des gouvernements africains. Il s'agira notamment de transmettre des messages essentiels aux parties prenantes et de mobiliser les partenaires nécessaires. Au niveau national, les principaux destinataires sont les ministères des finances et de la planification, les ministères de la santé et les organismes compétents comme les conseils nationaux sur le sida, les parlementaires et les médias. Au niveau régional, l'Union africaine et les organisations sous-régionales sont des interlocuteurs indispensables.

Des *forums interactifs* seront organisés pour mettre face à face, d'une part, les membres de la Commission et, d'autre part, des organisations communautaires et des ONG, notamment des associations de personnes séropositives ou victimes du sida, et des décideurs. Ainsi, les conclusions de la Commission procéderont non seulement de recherches, mais aussi d'activités menées sur le terrain. Un forum a été organisé au Mozambique en mars 2004, en parallèle avec la deuxième réunion de la Commission; quatre autres forums d'une durée de deux jours seront organisés sur le continent cette année et d'autres encore sont prévus en 2005. **Les pays d'accueil retenus sont le Botswana, le Cameroun, l'Éthiopie et le Ghana.** Les conclusions dégagées seront intégrées dans le rapport final de la Commission, dont la parution est prévue à la fin de 2005.

3. Principales stratégies pour une meilleure efficacité

Renforcement du dialogue et des partenariats

Pour la fourniture de ses services et produits, la CEA fait systématiquement appel à d'autres sources de connaissances et d'expertise qui collaborent à ses activités d'analyse, évaluent ses activités en cours, diffusent ses travaux et mènent les campagnes de sensibilisation. Elle a progressivement renforcé son programme de partenariat avec des groupes d'intérêt très divers, à l'intérieur comme à l'extérieur du continent.

Afin de recevoir régulièrement des orientations sur ses activités, la Commission organise des **réunions de comités** sur les thèmes suivants: femmes et développement; information pour le développement; développement durable; développement humain et société civile; commerce, coopération et intégration régionale. Ces réunions attirent des décideurs ainsi que d'autres acteurs du développement de premier plan, afin d'orienter les travaux de la CEA. Des réunions de comité du même genre sont organisées par les cinq bureaux sous-régionaux de la Commission pour garantir la cohérence. D'autres **réunions d'experts** de moindre ampleur sont aussi régulièrement organisées, en vue de procéder à des échanges sur les normes, les critères et les meilleures pratiques et pour entreprendre des actions de sensibilisation. Ces dernières années, alors qu'elle était un simple organe délibérant, **la Conférence annuelle des ministres des finances, de la planification et du développement économique** est devenue un forum technique de haut niveau, dont les débats sont thématiques.

La CEA a également joué un rôle important, en aidant à chercher un consensus sur les principaux problèmes de développement de l'Afrique et à définir des perspectives et des positions communes africaines, en vue de mobiliser la communauté internationale. Elle est en mesure d'assumer ce rôle, essentiellement parce qu'elle dispose du mandat et de la capacité de convoquer de hauts responsables politiques et d'autres acteurs de développement.

Forum pour le développement de l'Afrique (ADF)

En peu de temps, le Forum pour le développement de l'Afrique (ADF) est devenu un important rassemblement pour des discussions et pour la recherche de consensus sur de nouvelles questions cruciales. Il est conçu pour produire des programmes très élaborés, pouvant déboucher sur des actions et susceptibles d'être mis en œuvre par les pays africains eux-mêmes. ADF IV, qui doit se tenir en octobre 2004 sur le thème «**Gouvernance pour**

“ ADF est conçu pour produire des programmes très précis et très concrets que les pays africains peuvent mener eux-mêmes. ”

une Afrique en marche», sera organisé en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD) et l'Union africaine (UA). La Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing+10) ainsi que la troisième réunion de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA) se tiendront simultanément et les discussions seront étroitement liées.

La gouvernance sera examinée à partir d'une perspective très large et populaire, sous l'angle de la prévention des conflits, du développement économique durable et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les participants examineront également en détail l'intégration des systèmes traditionnels de pouvoir, la lutte contre la corruption, l'implication des jeunes, la promotion d'un pouvoir judiciaire indépendant, le renforcement des partis politiques efficaces et la possibilité pour la société civile de se faire mieux entendre. Il est prévu que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan et six chefs d'État et de gouvernement prennent la parole. En étroite collaboration avec des partenaires de premier plan, la CEA poursuivra, dans le cadre de partenariats, le renforcement d'ADF, en vue d'assurer le suivi et la mise en œuvre des résultats obtenus. Elle envisage de tenir le prochain ADF en 2006, sur le thème suivant : **«La jeunesse et l'exercice du pouvoir au vingt et unième siècle»**.

Consultations avec les institutions des Nations Unies œuvrant en Afrique

Pour une meilleure cohérence et davantage de synergie au sein du système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la CEA organise chaque année un forum d'échange d'informations et de renforcement de la collaboration en Afrique. Ces consultations permettent de promouvoir des activités de partenariat limitées dans le temps, dans le but de soutenir les groupes thématiques créés en 2002 dans le cadre du NEPAD. Les **sixièmes consultations régionales** qui se tiendront prochainement, en juillet 2004, permettront de faire le point sur les principales réalisations de ces groupes, de trouver des solutions à certains problèmes et préoccupations et de tracer la voie à suivre. La transformation de la Commission de l'Union africaine (UA) en cours, ainsi que l'intégration du NEPAD prévue dans les structures de cette Commission, donnent à l'Organisation des Nations Unies une nouvelle possibilité de réexaminer le soutien qu'elle apporte à l'Afrique par le biais de ce mécanisme de consultations.

La Grande Table

Depuis 2000, un petit groupe des ministres africains des finances se réunit avec ses homologues des ministères de la coopération et du développement des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour des discussions informelles, franches et ouvertes. Lors de la Grande Table, les Objectifs du Millénaire pour le développement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le NEPAD et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, l'obligation redditionnelle et le partenariat entre les institutions de Bretton Woods et l'Afrique ont été examinés. Des préparatifs sont en cours pour la tenue de la prochaine Grande Table, vers la fin de 2004, sur le thème suivant: **«Encourager l'investissement privé en Afrique»**. Les participants à la réunion examineront en détail les obstacles à traiter prioritairement pour respecter les engagements pris par un nombre croissant de pays, et qui consistent à améliorer l'environnement pour le développement du secteur

“ La CEA organise, chaque année, une réunion des organismes des Nations Unies travaillant en Afrique en vue de faciliter les échanges d'informations et de renforcer la collaboration. ”

privé. Ils identifieront un ensemble d'actions pratiques à mener à court et à moyen termes, pour trouver des solutions à ces problèmes, et ils recommanderont le type de partenariats à encourager entre gouvernements, secteur privé et partenaires internationaux. L'accent portera tout particulièrement sur les moyens d'utiliser l'aide publique au développement, pour éliminer les principaux obstacles, en termes de réglementation et d'infrastructures, qui entravent le développement du secteur privé.

Examens conjoints de l'efficacité des activités de développement

La CEA et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont conçu un instrument novateur d'examen mutuel de l'efficacité des activités de développement. Ces deux organismes étudient les efforts effectivement déployés par les deux parties, en vue d'appliquer les mesures requises pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces examens permettront d'évaluer les progrès empiriques accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris, ainsi que les bonnes pratiques. Du côté africain et dans le cadre du NEPAD, l'examen portera sur les progrès accomplis par les pays en vue de renforcer la gouvernance économique et politique, ainsi que sur le sens des responsabilités qu'ils manifestent à cet égard. Quant aux partenaires, ils se pencheront sur les tendances quantitatives et qualitatives de l'aide publique au développement accordée à l'Afrique, ainsi que sur la cohérence de leurs politiques dans les domaines de l'aide, du commerce et de la dette extérieure. La CEA a l'intention d'achever la première étude en 2005, afin d'instaurer un dialogue constructif et permanent entre les responsables et décideurs africains et leurs homologues de l'OCDE.

La CEA et l'OCDE étudient les efforts effectivement déployés par les gouvernements africains et leurs partenaires de développement en vue de mettre en œuvre les politiques requises pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Partenariat stratégique avec l'Afrique (PSA)

Les réunions du Groupe de réflexion sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté se tiennent immédiatement avant ou après celles du PSA, un groupe de donateurs bilatéraux et multilatéraux qui a été créé pour mobiliser les fonds devant permettre au continent d'atteindre ses objectifs économiques, et qui compte parmi ses membres le secrétariat du NEPAD et 12 pays africains. Dans son rôle d'interlocuteur pour les trois prochaines années, la CEA présidera, en collaboration avec le Canada, le Forum de coordination du PSA, qui dirigera les travaux des deux sous-groupes techniques sur l'appui budgétaire et sectoriel. La collaboration CEA/PSA vise à s'assurer que le soutien des partenaires est conforme aux priorités nationales telles qu'elles sont indiquées dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Organisations de la société civile (OSC)

Les organisations de la société civile (OSC) accroissent la valeur des activités de la CEA en l'aidant à cibler ses programmes stratégiques, à développer certains aspects de ses travaux d'analyse, à examiner le bien-fondé de ses activités en cours, à diffuser les conclusions de ses travaux, à mener des campagnes de sensibilisation pour appuyer ses positions, qui sont parfois adoptées conjointement, et à renforcer les capacités de certains responsables politiques africains. La Commission veille à ce que les OSC participent à toutes ses grandes réunions.

Communication et partage des connaissances

La CEA s'emploie à consolider et à approfondir ses efforts en matière de gestion du savoir afin de renforcer l'impact de tous ses programmes et produits. A cet égard, la priorité absolue va au **renforcement de ces capacités de publication**. Au cours des deux prochaines années, la CEA a l'intention de recruter de nouveaux éditeurs, de nommer un coordonnateur des publications, d'installer de nouveaux équipements de publication, de renforcer les services de traduction et de mettre sur pied un comité des publications qui aura la responsabilité de garantir les plus hautes normes intellectuelles en ce qui concerne les produits de la CEA.

La **capacité d'information du public** est un autre domaine de développement clef de la CEA. L'année prochaine, un service d'information du public et des médias restructuré diffusera de façon systématique, à grande échelle, les principaux messages de la CEA, par le biais de différents canaux, afin que les concepts et les solutions clefs parviennent plus facilement à leurs destinataires. Les listes de diffusion et de distribution seront révisées, élargies et vérifiées afin que la Commission touche les groupes qu'elle vise. La CEA est particulièrement désireuse d'établir des relations avec les médias africains et des organismes de diffusion de l'information tels que des bibliothèques, des organisations non gouvernementales et des institutions d'enseignement à travers le continent.

Troisièmement, la CEA entreprendra progressivement la production de matériel audio, vidéo et imprimé, destiné à une audience de profanes en Afrique, pour que sa réflexion, unique en son genre, puisse être diffusée auprès des Africains qui méritent des explications pertinentes sur les enjeux du continent. Elle vient d'installer à son siège une **unité complète de production digitale audiovisuelle**. Elle envisage d'utiliser cette unité pour produire des documents audio et vidéo et pour compléter la formation thématique des diffuseurs africains par des connaissances pratiques en production digitale et en postproduction sur les questions de développement.

En ce qui concerne les cours de formation à l'intention des médias, un séminaire intitulé «Couvrir le VIH/sida» est prévu en septembre 2004, en collaboration avec la fondation Reuters. Plusieurs grandes productions sont en cours d'élaboration, dont des séries d'interviews, de débats et d'émissions de fond sur des thèmes liés à ADF IV, «Gouvernance pour une Afrique en marche» et à la Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing+10) d'octobre 2004. La Commission espère renforcer ses relations avec des partenaires sûrs tels que la section Afrique de la radio des Nations Unies, des ONG comme Panos et One World et collaborer avec la Banque africaine de développement (BAfD), le service mondial de la BBC, la Fondation Hirondelle, AllAfrica.com, l'UNESCO et la Banque mondiale.

Réseaux thématiques

Une mesure particulièrement importante, qui vise à faire de la CEA un centre d'excellence et à renforcer l'efficacité de ses activités, consiste à **renforcer le travail en réseau avec un nombre croissant d'instituts de recherche et universitaires sur le continent** pour trouver des solutions créatives aux problèmes de développement. Il s'agira entre autres d'élargir les programmes de bourses qui permettront aux chercheurs et aux professeurs d'université de travailler sur des questions de développement, à la CEA, pendant une période donnée;

d'entreprendre des études communes avec des centres de recherche/universités en Afrique et ailleurs; de travailler plus activement avec la communauté des universitaires, les instituts de recherche, les réseaux s'occupant de questions spécifiques et d'autres centres de savoir pour mieux partager les connaissances; et de renforcer les liens de programmation avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), qui est le centre de formation de la CEA.

Pour que les travaux d'analyse de la CEA soient de la meilleure qualité possible, qu'ils soient pertinents et bien partagés, la CEA procédera à *un examen mutuel* et à *une diffusion* des initiatives en cours qui réussissent. Par exemple, un réseau florissant sur l'équité entre les sexes établit des alliances stratégiques avec des partenaires dans tous les pays africains, par l'intermédiaire d'un groupe opérationnel d'agents de liaison au niveau national et avec d'autres points focaux importants au sein des principaux ministères, des ONG, des instituts de recherche, des universités et des médias.

Renforcement institutionnel et réformes

Un programme de renforcement institutionnel lancé en janvier 2003 pour permettre à la CEA de devenir hautement performante et de fonder davantage les activités sur le savoir est à mi-parcours. On trouvera ci-dessous une description de ses accomplissements dans le domaine de la réforme des processus opérationnels ainsi que des plans d'amélioration du suivi et de l'évaluation.

Le Programme de renforcement institutionnel

Des réformes de deuxième génération ont été lancées l'année dernière avec un Programme de renforcement institutionnel de grande portée, mis en place pour permettre à la Commission de fournir à ses clients des services correspondant davantage à leurs besoins, en améliorant constamment ses prestations. Le Programme a effectivement démarré par la formation d'équipes internes chargées de la conception de projets connexes, dans le cadre des trois domaines interdépendants ci-après. Le choix de la première génération de projets a suivi un processus de notation et une série d'événements auxquels ont participé un grand nombre de fonctionnaires, en particulier les organisateurs des séances de travail des « Journées portes ouvertes » de décembre 2002. Ces projets sont parvenus à différents stades de maturité : certains viennent juste de démarrer, alors que l'équipe de direction étudie déjà les rapports et les recommandations d'autres projets. Les progrès suivants ont été accomplis.

Dans le domaine de *la planification et de la budgétisation stratégiques et opérationnelles*, l'objectif premier a consisté à mettre en place de nouveaux processus de budgétisation, à examiner et initier de nouvelles règles pour le contrôle des programmes et la diffusion des produits. Des séminaires sur la budgétisation axée sur les résultats, qui est appliquée dans tout le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que le nouveau système de budgétisation connu sous l'appellation « ONU plus », ont permis d'initier le personnel à *des systèmes plus cohérents et plus souples*. Une mission a été envoyée à la Banque mondiale pour étudier les procédures et systèmes les plus récents, en vue de concevoir un système de gestion en ligne des données sur les ressources financières de la CEA.

“ Le Programme de renforcement institutionnel a pour but de renforcer les capacités et possibilités de la CEA, pour lui permettre de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. ”

Les projets relatifs à **la gestion et à la mise en valeur des ressources humaines** visent à déléguer le plus de responsabilité possible et à développer l'obligation redditionnelle aux niveaux opérationnels. Par ses nouvelles initiatives, la Commission s'est engagée à mettre davantage l'accent sur la **formation et l'auto-apprentissage**, afin de renforcer la qualité et l'efficacité de l'exécution des programmes. Une attention toute particulière sera accordée au renforcement des compétences des gestionnaires en matière de résolution des problèmes de communication, d'accessibilité, de respect de la diversité et de gestion des conflits ainsi qu'à l'amélioration des services fournis par la Section de la gestion des ressources humaines et le Centre de santé des Nations Unies à la CEA.

En ce qui concerne **la gestion des connaissances**, l'objectif a consisté à renforcer les capacités de la CEA afin de mieux satisfaire ses clients. Des projets prioritaires sont en cours d'exécution afin d'améliorer le site Web de la CEA, les procédures d'établissement, de production et de diffusion des publications, l'accès aux données, leur utilisation et leur conservation. Des projets seront également initiés pour répertorier les connaissances de la Commission et renforcer la gouvernance dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

On compte que la plupart des projets de deuxième génération seront lancés avant décembre 2004, sur les bases établies par les projets prioritaires. D'autres projets verront le jour et des efforts supplémentaires seront faits au cours de l'année pour consolider les liens entre les différents projets et les faire converger résolument vers l'objectif du groupe de renforcement institutionnel, à savoir: transformer la CEA en une organisation de partage des connaissances et du savoir.

“ La CEA organise davantage d'examens internes et externes de ses activités. ”

Suivi et évaluation pour des travaux de qualité

Il est certes légitime que les États membres s'attendent toujours à un fort impact au niveau national, mais les restrictions inhérentes à la mission de la Commission, en tant qu'organisme régional, l'empêchent, dans une large mesure, d'opérer au niveau des pays. Pour approfondir et élargir l'impact de ses activités, la CEA mène davantage **d'examens qualitatifs**: elle organise davantage d'examens internes et externes de ses activités et collabore plus étroitement avec les comités intergouvernementaux d'experts de ses bureaux sous-régionaux ainsi qu'avec les comités techniques de la Conférence des ministres, pour que ses programmes reflètent les besoins des États membres.

Pour préparer l'avenir, les services de la CEA ont commencé à expérimenter un système conçu par le Centre de recherche et de développement international (CRDI) canadien, dénommé «cartographie des résultats», qui a reçu un accueil très favorable. Ce système permet de contrôler les modifications des actions menées par les partenaires à la suite d'un projet, plutôt que les produits quantitatifs. En outre, le nouveau système budgétaire de l'ONU, qui est axé sur les résultats, viendra renforcer les réalisations prévues au titre des programmes en précisant les indicateurs de résultat et les niveaux de responsabilité.

Pour réaliser ses réformes et ses programmes d'évaluation, la CEA a créé, l'année dernière, **le Bureau de la coordination des politiques et programmes (OPC)**, une Division qui s'occupe d'intégrer la réflexion sur les systèmes. Son rôle principal consistera à faciliter la planification des opérations stratégiques, à moyen terme et sur une base annuelle.